

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

M. Arnaud BOURGEOIS

Le terrain concerné est situé

Rue du Calvaire 9 à 7903 Chapelle-à-Wattines - cadastré 03 A 360I

Le projet consiste en

Régularisation d'une habitation (modification des baies, lucarnes, pose d'un crépi)

Le projet implique une dérogation au Plan de Secteur : bien situé en zone agricole

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Lucarnes ;
- Matériaux (parement + toiture)
- Non verticalité des baies

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.

Affichage le 20/11/2025

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 26/11/2025 au 10/12/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,
Art L1124-19 CDLD
Q. Ponchaut.

Le Député- Bourgmestre,
H. Cornillie.